



MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION



Paris, le 29 mars 2018
N°

Communiqué de presse

DOUX : 2 offres de reprise partielle déposées

L'Etat via le CIRI (Comité interministériel de Restructuration Industrielle) et les collectivités locales accompagnent le groupe Doux depuis plusieurs mois dans le cadre des difficultés qu'il rencontre.

Une recherche de repreneurs a été engagée à l'automne 2017. Deux offres de reprise partielle ont été déposées auprès du conciliateur nommé par le tribunal de Quimper et auprès du CIRI ce mercredi 28 mars en fin de journée. La première est portée par le volailler ukrainien MHP, la seconde par un consortium composé des principaux acteurs français de la filière avicole, LDC et Terrena, ainsi que le premier client de Doux, le groupe saoudien Al-Munajem.

Ces offres apparaissent sérieuses et de nature à apporter des solutions de reprise crédibles. Elles nécessitent encore des discussions entre les parties pour consolider leur mise en œuvre opérationnelle.

L'Etat et les Collectivités territoriales soutiendront tout plan de reprise crédible, susceptible d'apporter des perspectives d'activité pour les salariés et les éleveurs à long terme et de renforcer durablement la filière avicole française. D'ores et déjà, la Région Bretagne, fortement impliquée dans ce dossier, a annoncé qu'elle était prête à accompagner un projet de reprise de Doux avec un soutien pouvant aller jusqu'à 15 millions d'Euros.

Ces offres feront l'objet d'une analyse par le tribunal de commerce de Rennes courant avril, qui déterminera le choix du repreneur.

Contacts presse :

Cabinet de Jean-Yves Le Drian 01 43 17 57 93
Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13
Cabinet de Stéphane Travert 01 49 55 59 74
Cabinet de Loïg Chesnais-Girard 02 99 27 13 54

presse.cabinet@diplomatie.gouv.fr
presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
presse@bretagne.bzh